



?

### Pouvez-vous classer ces produits selon leur statut ?

médicament (Me) OTC (disponible sans ordonnance) – dispositif médical (DM) – « aliment » (Al) – nutriment (Nu) – compléments alimentaires contenant des plantes ou extraits de plantes (PL) – médicament délivré sur ordonnance (Me sur Rp) – AS: complément alimentaires contenant des substances autres que des nutriments, des plantes ou des extraits de plantes

Tasectan® « en cas de diarrhée »

Dermalex psoriasis® (pommade)

Quatral® (vitamines)

Donacom® (glucosamine)

« en cas d'arthrose »

Enterol® « en cas de diarrhée »

Soparyx® (sels de réhydratation)

Arterin® « si vous avez trop de cholestérol »

Glucosamine X « en cas d'arthrose »

Benecol® (margarine aux phytostérols)

Bionacid® (mucilages et extraits de plantes)

« soulage la brûlure d'estomac »

Monurelle® (Canneberge)

Probiotal®

« reconstitue la flore intestinale »

Millepertuis EGER® « Bonne humeur »

Milperinol® (millepertuis 60 X 300 mg)

Kira® (millepertuis 60 X 300 mg)

#### SOLUTIONS:

- Tasectan® DM
  - Dermalex psoriasis® DM
  - Quatral® Nut
  - Donacom® Me OTC
  - Enterol® Me OTC
  - Soparyx® Nut
  - Arterin® AS
  - Glucosamine X Nut/PL/AS
  - Benecol® Nut
  - Bioanacid® DM
  - Monurelle® PL
  - Probiotal® AS
  - Millepertuis EGER® PL
  - Milperinol® (millepertuis 60 X 300 mg) Me sur Rp/
  - Kira® (millepertuis 60 X 300 mg) Me OTC
- Pas un seul « aliment »? Logique, ce n'est pas un statut légal.



## STOP AUX MEDICAMENTS CAMOUFLES !

- ◆ L'analyse de publicités concernant certains dispositifs médicaux et certains nutriments montre qu'ils sont promus en fait comme médicaments, outrepassant le statut sous lequel ils sont commercialisés. Par rapport au statut de médicament en délivrance libre, les dispositifs médicaux et les nutriments sont soumis à moins de contrôle de prix, d'efficacité, de qualité et du message publicitaire.
- ◆ Le consommateur est moins bien protégé et risque d'être abusé par l'apparence du produit, et sa promotion publicitaire dont les professionnels de santé sont aussi victimes.
- ◆ Cet « abus de confiance » risque de détourner les malades des vraies solutions (p. ex. les mesures de réhydratation chez le petit enfant souffrant de diarrhée ou les activités interactives et psycho-stimulantes chez le patient atteint d'Alzheimer débutant). Il risque aussi de distraire d'un budget familial des ressources plus utiles dans la satisfaction de besoins fondamentaux.



Crédit: Habib M'henni / Wikimedia Commons

## APPEL

- ⇒ Aux médecins et pharmaciens à ne plus diffuser de publicités sur les aliments via des présentoirs et des revues pour patients dans leurs officines et salles d'attente.
- ⇒ Aux associations de consommateurs, de patients et aux mutuelles de santé pour qu'ils expliquent clairement à leurs membres les incertitudes liées au statut de nutriment et de dispositif médical.
- ⇒ Aux responsables politiques (et surtout au ministre de la Santé Publique) pour qu'ils contrôlent de manière plus stricte l'identification (mention de leur statut dans les messages promotionnels) et la promotion de ces produits « gris » : application des règles européennes concernant les allégations de santé relatives aux nutriments, règles de contrôle de la publicité pour les dispositifs de santé similaires à celles régissant les médicaments.

UNE CAMPAGNE D'ACTION DU GRAS—[www.gras-asbl.be](http://www.gras-asbl.be)

154, rue de Courcelles à B6044 - ROUX BELGIQUE  
La Publavigilance® en actions

